



Société Nautique des Mouissèques

4, Quai de la Marine 83500 LA SEYNE - ☎ 04 94 87 20 07 - ✉ :club.mouisseques@wanadoo.fr

Challenge Voile Aire Toulonnaise

Sélective pour le Championnat de France des Entreprises

FARFALLES'S CUP

06 Février 2022

AVIS DE COURSE

Rappel préalable

Il appartient à chaque voilier sous sa seule responsabilité de décider s'il ou non prendre le départ ou rester en course, le skipper du bateau étant considéré comme le capitaine du navire au sens de la réglementation maritime.

En conséquence, les concurrents sont personnellement responsables de tout accident matériel ou corporel pouvant survenir à leur matériel ou à eux-mêmes. Ils se doivent d'apprécier les qualités de leur voilier et d'eux-mêmes et ne prendre de départ ou rester en course compte tenu du vent, de l'état de la mer et des prévisions météorologiques, que s'ils estiment pouvoir le faire.

1- L'ÉPREUVE EST RÉGIE PAR :

- Les règles de course à la voile ISAF. 2021-2024 appelées « R.C.V. ».
- Les prescriptions de la FFV.
- Les règles d'équipement pour les voiliers.
- Les règles des classes et les règles de jauge concernées.
- Les règlements des championnats fédéraux et des classements nationaux, ainsi que les règles spécifiques applicables à l'épreuve de la ligue de voile côte d'azur.

L'épreuve est ouverte aux voiliers Habitables des classes HN : A B C D1 D2 L R1 R2 R3 et R4. Des classements « P 1, P2 » et « T » seront faits si au moins 5 bateaux y sont inscrits. L'épreuve est classée en catégorie C au titre de l'article 20 du règlement de l'ISAF (publicité)

2 – DROITS D'INSCRIPTION – ADMISSIBILITÉ

Les frais de dossier d'inscription sont de 40€ pour tous.

repas du dimanche soir compris pour les équipages (10 € pour les accompagnants). Tickets repas remis lors de l'inscription.

Le dossier d'inscription et le programme sont disponibles à la SN Mouissèques Quai de la Marine 83500 LA SEYNE et sur site de la SN MOUISSEQUES :
<http://www.mouisseques.com/>

L'épreuve est ouverte aux voiliers Habitables et classée en catégorie C au titre de l'article 20 du règlement de l'ISAF (publicité)

Inscriptions :

- par internet (www.mouisseques.com)
- le vendredi 04 février de 17h00 à 19h00, et le samedi 05 de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au siège de la SN Mouissèques.

3 – SITUATION DU PLAN D'EAU :

Du cap Sicié au cap Escampobariou.

4 – PROGRAMME PROVISOIRE :

Heure du premier signal d'avertissement sur l'eau : **Le dimanche 06 Février à 10h55**

5 – INSTRUCTIONS DE COURSE :

Disponibles lors de la confirmation des inscriptions.

6 – TYPE DE PARCOURS :

Les parcours seront de type « côtier ».

7 – CLASSEMENT :

Attribution des points selon le « **système H** »

Les classes seront regroupées de façon à conserver un minimum de 5 bateaux par groupe.

9 – INFORMATIONS ET PRESCRIPTIONS DIVERSES.

Les concurrents doivent présenter au moment de l'inscription les licences FFV validées « COMPETITION », accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs. Des licences temporaires peuvent être délivrées au secrétariat de la SN MOUISSEQUES (avec certificat médical).

Pour les extérieurs des places de port seront disponibles le samedi soir.

10 – LECTURE DU PALMARES - REMISE DES PRIX – DEGUSTATION DE FARFALLES :

Les résultats seront affichés au club house dimanche 06 Février à partir de 19H00

Suite aux directives gouvernementales liées à la pandémie COVID, la remise des prix et le repas ne pourront pas avoir lieu le jour de la régata et sont reportés à une date ultérieure.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser

à la SN Mouissèques au 04 94 87 20 07 ou par courriel : club.mouisseques@wanadoo.fr